



NOTE DE SYNTHÈSE DU DOCOB ZPS « GORGES DU TARN ET DE LA JONTE »

Préambule

Cette synthèse récapitule le projet Natura 2000 et permet aux acteurs de prendre connaissance rapidement (d'où rédaction résumée) du travail accompli, de la phase « Etat des lieux » jusqu'à la phase « Définition des actions ». Cette note « papier » accompagne le CD Rom sur lequel figure la version numérique de l'ensemble du document d'objectifs Natura 2000 de la zone concernée.

*

1- Rappel - Résumé de la phase I : Inventaires et analyses de l'existant

Chiffres clés de la ZPS

| <i>Données générales</i> | |
|---|---|
| 38 684 ha (69 % sur le Causse Méjean, 30 % sur le Causse de Sauveterre, 1 % sur le Causse Noir) | |
| 16 communes (bourgs et gorges exclus du périmètre) | |
| <i>Inventaires écologiques</i> | <i>Inventaires socio-économiques</i> |
| 25 espèces de l'annexe I de la Directive européenne « Oiseaux » nichent sur la ZPS (+ la Chouette chevêche) | Environ 6 000 habitants |
| Enjeu de conservation : - « très fort » pour 7 espèces (Alouette calandre, Bruant ortolan, Crave à bec rouge, Pipit rousseline, Vautour fauve/moine/percnoptère) - « fort » pour 6 espèces (Aigle royal, Alouette calandrelle, Circaète Jean-le-Blanc, Milan royal, Oedicnème criard, Pie-grièche écorcheur) - « modéré » pour 9 espèces (Grand duc d'Europe, Faucon pèlerin, Fauvette pitchou, Busard St-Martin, Milan noir, Pic noir, Bondrée apivore, Engoulevent d'Europe, Aigle botté) - « faible » pour 3 espèces (Alouette lulu, Busard cendré, Chouette de Tengmalm) | Agriculture : - 112 exploitants agricoles sur 24 000 ha - 20 000 ovins lait, 15 000 ovins viande - Variabilité dans la gestion de l'espace entre exploitation « ovin lait » et « ovin viande » (même si variabilité d'une exploitation à l'autre, quel que soit le mode d'exploitation) - 0,15 UGB/ha ; SAU moyenne de 120 ha - Processus de diversification des activités agricoles - Manque de main d'œuvre, avec les conséquences que cela comporte sur la gestion des exploitations (agrandissement des parcelles, développement du semis direct, abandon de certains parcours, défaut d'entretien...) - Problématiques : pression de pâturage insuffisante, développement du semis direct, produits rodenticides/anti-parasitaires/phytosanitaires |
| Etat de conservation des espèces dans la ZPS : bon pour 13, défavorable pour 8, mauvais pour 2, inconnu pour 2 21 des 25 espèces sont liées au maintien des milieux ouverts et semi-ouverts , et donc, à celui des activités agro-pastorales | Sylviculture – forêt - 92 % de forêts privées et sectionales non soumises - Beaucoup de propriétaires mais peu de document de gestion - Enjeux sylvicoles existant sur le Pin sylvestre et le Pin noir - Progression du Pin sylvestre sur les anciens parcours - Pin noir rentrant dans sa phase de fertilité - Enjeu « feu de forêt » existant et certainement de plus en plus important (avec la fermeture du milieu et les conditions de sécheresse) |
| Dynamique importante de fermeture des milieux (buis, génévriers, accrus de pins) (exemple du Causse « nu » hors zone cœur du PNC : 93 % de milieux ouverts et semi-ouverts en 1948, 57 % en 2000) | Tourisme – activités de pleine nature - 800 000 à 1 million de visiteurs/an, essentiellement de mai à septembre |
| ZPS composée de 4 entités : - les Gorges (20 % du site, boisées à 90 %) - le Causse « boisé » (41 % du site, boisé à 49 | |

| | |
|---|---|
| %) - le Causse « intermédiaire » (ou front de boisement) (14 % du site, boisé à 37 %) - le Causse « nu » (25 % du site, boisé à 26 %) | - 1 000 chasseurs - 2 sites majeurs d'escalade : Cirque du Point Sublime, dernier tiers des Gorges de la Jonte - 2 sites de décollage et d'atterrissage pour le vol libre : Ispagnac, Chanut - Multitude d'activités : sports motorisés, spéléologie (plusieurs centaines de cavités), ornithologie, cueillette, trufficulture,... |
|---|---|

2- Propositions d'évolution du site

La liste initiale d'espèces (au nombre de 5) transmises au Formulaire Standard des Données est complétée par les autres espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire nicheuses sur le site (soit 20 espèces supplémentaires), auxquelles s'ajoutent 4 espèces non d'intérêt communautaire jugées comme importantes à prendre en compte.

Deux **projets d'extension** de la ZPS sont proposés :

- 6 ha dans les Gorges de la Jonte afin d'intégrer la totalité des sites de nidification à vautours
- 2 493 ha au nord de la ZPS, sur le Causse de Sauveterre : enjeux biologiques très importants et similaires à ceux rencontrés au sein de la ZPS. La dynamique de progression des pins menace le continuum de pelouses existant (environ 1 500 ha), ce qui pourrait affecter la conservation d'espèces en voie de régression caractéristiques de ces milieux (Bruant ortolan, Pipit rousseline...) et d'habitat de chasse de tous les rapaces référencés sur la ZPS.

3- Finalités de Natura 2000

A l'échelle de l'Europe, Natura 2000 constitue un réseau cohérent de sites naturels à fort intérêt écologique.

Sur la ZPS, l'objectif de Natura 2000 est de maintenir le bon état de conservation des espèces en situation favorable et de rétablir l'état de conservation des espèces en situation préoccupante ou critique.

Au-delà d'un strict périmètre, Natura 2000 permet de **mobiliser différents outils** techniques et financiers (propres à Natura 2000 ou autres) pour soutenir les activités humaines favorables à cette biodiversité et pour, in fine, entretenir des **bénéfices réciproques entre faune sauvage et développement local**.

4- Mesures de gestion conservatoire proposées

| Enjeux du site | Actions déclinées dans les fiches-action du docob |
|---|--|
| 1- Les ressources alimentaires des oiseaux | Mettre en place 5 placettes d'alimentation pour les rapaces nécrophages /an pendant les 5 années à venir, alimentées par des carcasses d'animaux domestiques (placette à usage spécifique auprès des exploitations agricoles concernées ou exceptionnellement collectif). |
| | Restaurer et/ou entretenir ou créer des mares et des lavognes . |
| | Entretien et/ou réhabiliter des haies , des bosquets, des arbres isolés ou en alignement. |
| 2- La conservation des milieux ouverts | Développer, selon le contexte local, des aménagements complémentaires de milieux et des mesures favorables au développement des populations d'espèces-proies. |
| | Reconquérir des milieux en déprise ancienne en ramenant les surfaces de landes fermées, engagées dans la contractualisation, à moins de 50 % de recouvrement en ligneux bas et moins de 25 % en ligneux hauts. |
| | Ramener les surfaces de landes semi-ouvertes , engagées dans la contractualisation, à moins de 25 % de recouvrement en ligneux bas. |

| | |
|---|---|
| | Développer et entretenir les espaces sylvo-pastoraux . |
| | Maintenir les pelouses sèches engagées dans la contractualisation à moins de 25 % d'embroussaillage. |
| 3- Les conditions de nidification | Concilier l'exploitation forestière, la pratique des sports de pleine nature et le survol aérien avec la nidification . |
| 4- La mortalité non-naturelle des oiseaux | Limiter les effets négatifs induits à la faune non cible par les traitements antiparasitaires sur les cheptels. |
| | Limiter les effets négatifs induits à la faune non cible par les traitements contre les organismes « ravageurs » . |
| | Soutenir la mise en place de dispositifs de neutralisation de lignes électriques moyenne tension voire d'enfouissement. |
| | Proscrire l'installation de parcs éoliens sur les Causses. |
| 5- Les pratiques favorables aux oiseaux forestiers | Prendre en compte les exigences des oiseaux forestiers dans les travaux forestiers et les itinéraires sylvicoles . |
| 6- L'acceptation sociale des espèces | Assurer une sensibilisation et une communication auprès des différents publics avec des supports adaptés |
| 7- Les connaissances | Améliorer les connaissances sur le patrimoine naturel et sur les pratiques humaines. |
| Mise en oeuvre du docob | Mettre en œuvre et animer le projet Natura 2000 (Docob, Charte, intégration dans les autres programmes d'aménagement et de développement). |
| | Accompagner l'intégration de la fréquentation humaine dans le processus de conservation du patrimoine naturel. |
| | Valoriser le site Natura 2000 ZPS « Gorges du Tarn & de la Jonte ». |

5- Perspectives

Avec près de 40 000 ha et 25 espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire, **ce site Natura 2000 est emblématique sur le plan national et international.**

Après la phase d'inventaires en 2008, la définition des mesures de gestion en 2009, la mise en œuvre concrète du docob devrait débuter à partir de 2010.

La mise en œuvre du présent projet Natura 2000, à savoir « la vie du site », consiste essentiellement à :

- monter et suivre des **contrats MAEt** avec les agriculteurs ;
- monter et suivre des **contrats Natura 2000** « ni-agricoles ni-forestiers » ou « forestiers » avec les autres gestionnaires de l'espace rural ;
- motiver et suivre des contractualisations à la **Charte Natura 2000** ;
- assurer **toutes les autres activités** (communication, valorisation, intégration avec les autres programmes de gestion).

Un travail de « pré-animation » lancé en 2009 a permis déjà d'identifier les acteurs locaux (agriculteurs, chasseurs, forestiers) prêts à s'engager dans la démarche.

Cette étape de mise en œuvre est conditionnée par les caractéristiques propres au site (en fonction des enjeux et des priorités d'action, et des volontés des acteurs locaux) mais aussi par les moyens humains dont disposent l'opérateur et ses partenaires pour assurer l'instruction des dossiers.

*